

RAPPORT DE L'ATELIER DE VALIDATION DU DOCUMENT DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DE CONSOMMATION AU BÉNIN

Cotonou, les 12 et 13 juin 2012

Du mardi 12 au mercredi 13 juin 2012, a eu lieu à l'INFOSEC de Cotonou l'atelier de validation du document de la stratégie nationale de surveillance de la qualité de l'eau de consommation au Bénin. Organisé par le Ministère de la Santé avec l'appui financier et technique de la GIZ, cet atelier s'est déroulé selon le programme ci-après:

- Cérémonie d'ouverture ;
- Mise en place du présidium ;
- Présentation des participants ;
- Présentation des communications suivie de débat ;
- Travaux en commission;
- Plénière ;
- Recommandations
- Cérémonie de clôture.

1- CEREMONIE D'OUVERTURE

L'ouverture de cet atelier a été marquée par trois allocutions.

Celle du Coordonnateur PADEAR GIZ/KfW de la DNSP Monsieur **Richard OUSSOU**, qui a souhaité la bienvenue aux participants et ensuite les a remercié pour avoir répondu promptement à cet atelier.

Celle du Représentant des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) Monsieur **Falk NEGRAZUS**, qui a également souhaité la bienvenue aux participants avant de souligner, que ce processus d'élaboration du document de stratégie de la surveillance de la qualité de l'eau de consommation au Bénin a débuté depuis environ deux ans avec la mise en place d'un comité multi acteurs par le Ministère de la Santé. C'est avec satisfaction qu'il constate que le travail a été mené à terme dans une bonne collaboration et souhaite enfin que l'utilisation de ce document contribuera à garantir la qualité de l'eau de consommation pour le bien être de nos populations.

En fin a suivi l'allocution d'ouverture, du Directeur National Adjoint de la Santé Publique, Dr **Lucien TOKO** représentant le Ministre de la Santé empêché. Il a rappelé que le présent atelier est la fin d'un long processus qui a connu la participation effective de tous les acteurs impliqués dans la rédaction de ce document. Il a en outre remercié tous les Partenaires Technique et Financiers du sous-secteur pour leur appui constant et les participants pour leur présence effective à cet atelier. C'est sur ces mots qu'il a déclaré ouverts les travaux dudit atelier.

2- MISE EN PLACE DU PRESIDIUM

Un présidium de trois membres a été mis sur pied pour conduire les travaux de l'atelier. Il se compose comme suit :

- Présidente : **Dr Flore Viviane OGOUBIYI**, Directrice Départementale de la Santé de l'Atlantique-Littoral
- Vice-Président : **Monsieur Rogatien PRODJINOTHO**, Chef Service Eau du Département du Borgou;
- Rapporteur : **Monsieur Bernard MATCHI**, Chef Service Hygiène et Assainissement de l'Atacora.

3- PRESENTATION DES PARTICIPANTS

Cet atelier a connu la participation d'une quarantaine de participants (voir liste en annexe) provenant de l'administration et des structures suivantes :

- Ministère de la Santé
- Ministère Chargé de l'Eau
- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
- Autres structures
 - ✓ OMS
 - ✓ HELVETAS
 - ✓ Coopération Technique Belge(CTB)
 - ✓ EAA
 - ✓ PADEAR GIZ

- ✓ PNE
- ✓ Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)
- ✓ Réseau Béninois des Producteurs de l'eau industrielle

4- PRESENTATION DES COMMUNICATIONS

Quatre communications ont meublé cet atelier:

La 1^{ère} communication intitulée « Méthodologie utilisée pour l'élaboration du document de la stratégie », a été présentée par Madame Fabienne Zannou en trois points à savoir:

- L'objectif de la consultation
- Les missions assignées au consultant
- Le déroulement de la consultation

La 2^{ème} communication intitulée « présentation de la situation actuelle » présenté par Monsieur Richard OUSSOU a énuméré les textes réglementaires en la matière et a décliné les points saillants de l'état des lieux.

La 3^{ème} communication intitulée « Présentation du document de la stratégie » a été présenté par Monsieur Sourou ADJINDA. Il a expliqué que l'élaboration d'une stratégie nationale de surveillance de la qualité de l'eau de consommation s'est imposée au regard de la multiplication des infrastructures d'alimentation en eau potable, du nouveau contexte institutionnel avec les communes, de l'apparition de nombreux producteurs et distributeurs d'eau au détail et de la mise en évidence d'importants problèmes de qualité bactériologique et chimique. Il souligne que le champ d'application de cette stratégie s'étend sur tout l'ensemble du territoire et s'applique aux eaux destinées à la consommation humaine, aux usages domestiques, aux eaux entrant dans la préparation des produits alimentaires, aux eaux en sachet ou embouteillée et aux eaux minérales naturelles. Deux défis fondamentaux sont relevés pour faciliter l'application de la stratégie à savoir :

1. Ancrer dans les habitudes des **producteurs/distributeurs** d'eau de consommation le réflexe de distribuer une eau de bonne qualité en mettant en place des mesures de protection et de suivi de la qualité de l'eau; dans le cadre de *l'Auto-Surveillance*.

2. Amener **l'autorité** habilitée à assumer réellement la surveillance de la qualité de l'eau de consommation; dans le cadre de *la Surveillance* de la Sécurité Sanitaire de l'eau

La 4^{ème} communication intitulée « Auto-Surveillance et Surveillance : rôles des acteurs et mise en œuvre de la stratégie », a été présentée par Fabienne Zannou. Elle souligne que le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE) et le Programme de surveillance de la qualité de l'eau de consommation sont les deux outils pour relever les deux défis ci-dessus cités.

Le PGSSE est un outil de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau qui comprend un système organisé et structuré de procédures et d'interventions permettant de réduire au minimum le risque de défaillances par négligence ou par défaut de gestion ;

Le Programme de surveillance de la qualité de l'eau de consommation est un programme d'enquêtes systématiques comportant les audits des PGSSE, les inspections sanitaires et les analyses d'eau.

Elle a enfin présenté les rôles et responsabilité de tous les acteurs impliqués dans la surveillance.

A l'issue de la présentation de ces communications, les débats ont permis d'approfondir les thèmes abordés. Les participants ont soulevé des préoccupations pertinentes qui ont amené les communicateurs à fournir des réponses appropriées à la satisfaction de tous.

Ces préoccupations ont porté sur :

- L'absence ou insuffisance de l'équipement de contrôle ;
- L'information/sensibilisation des consommateurs par rapport à la qualité de l'eau de boisson ;
- Le contenu de l'auto contrôle ;
- Les audits des laboratoires ou les contre-expertises des résultats d'analyse ;
- La formation des acteurs du terrain ;
- Le recrutement des agents qualifiés pour le contrôle de la qualité de l'eau
- La notion de surveillance lorsqu'il y a non-conformité ;
- La validation des Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau
- Le circuit de transmission des résultats et de transmission de prise de décision
- L'autorisation d'installation des producteurs d'eau industrielle
- Le mécanisme de la surveillance et l'auto surveillance
- La stratégie de contrôle de qualité de l'eau des puits modernes et traditionnels.

5- TRAVAUX DE GROUPE

Le présidium a fait constituer quatre groupes de travail conformément au programme pour faire des constats et apporter des améliorations. Les termes de référence des quatre groupes se présentent comme suit :

Groupe N° 1 : l'auto surveillance et son outil « le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau »

Groupe N° 2 : La surveillance avec son outil « le Programme de Surveillance de la Qualité de l'Eau »

Groupe N° 3 : Rôles et responsabilité des acteurs

Groupe N° 4 : La mise en œuvre de la stratégie

Il est demandé à tous les groupes d'apporter d'éventuels éléments d'amélioration à chaque thème.

A l'issue de ces travaux de groupe, la synthèse se présente comme suit :

Constats	Améliorations
GROUPE 1	
Appui des services déconcentrés de l'Etat à l'élaboration du PGSSE	Appui des structures spécialisées
Actualisation du PGSSE	Le PGSSE devra être aussi actualisé en cas de non-conformités répétées
Inspection sanitaire du PGSSE	Ajouter interne
Fiche d'inspection sanitaire « standard »	Guide d'inspection sanitaire
Liste des paramètres opérationnels identifiés par le MS	Compléter aussi le ministère en charge de l'eau
GROUPE 2	
Clarification des producteurs	Définir les producteurs.
Les actions du MS ne sont pas clairement spécifiées dans la stratégie P :23	Mieux les clarifier
Rampe de robinet des PEA (P :23)	A compléter
Choisir entre Ministère en charge de la Santé et Ministère de la Santé	Ministère en charge de la Santé
Le contrôle n'est pas à sa place P27	Remplacer par surveillance ou le

	supprimer
Les Zones sanitaires ne sont pas prises en compte	Compléter les Zones Sanitaires
P :28 Fig : 4 la place de la Préfecture n'est pas à sa place	Revoir et remonter la place de la Préfecture
GROUPE 3	
Absence mesures correctrices au niveau de l'Etat	Veuille à l'application des sanctions
Au niveau du Ministère en charge de la Santé : <ul style="list-style-type: none"> • Titre arrêté non rapporté • Formation des agents de terrain non abordée 	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter titre arrêté (4567) • Assure la formation continue des agents impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie
Au niveau de la commune : <ul style="list-style-type: none"> • il absence de mesures coercitives • consommateurs exclus du contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> • Veuille à l'application des sanctions • Interviennent De l'autorité compétente des ACEP • S'approprier la stratégie
Au niveau des laboratoires, il y a absence d'inter comparaison des résultats	Appartenir au réseau d'inter comparaison des résultats
Au niveau des producteurs d'eau minérale naturelle, il y a absence du point relatif au PGSSE	Sont astreint à élaborer un PGSSE et la mettre en œuvre
Absence du MAEP en tant que acteur	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration des guides techniques • Assurer la formation des manipulateurs des intrants agricoles susceptibles de contaminer l'eau • Participer à l'auto-surveillance à travers l'expertise de LCSSA et la DANA

GROUPE 4	
Budget proposé est irréalisable par les instances nationales seules	Conduire des expérimentations à l'échelle limitée des différentes étapes avant de généraliser (zone à risque prioritaire)
Urgence de l'ajustement du cadre juridique de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Consigne d'accélération du groupe de travail sur textes. • Atelier de validation et transmission en conseil des ministres
Déficit de personnel qualifié généralisé <ul style="list-style-type: none"> - Personnel de labo - Agents d'hygiène, techniciens d'hygiène dans différents domaines dont suivi évaluation notamment les fermiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Le ministère de la santé, la DGEau doivent recruter, reconvertir le personnel nécessaire. • Plan de formation diverses compétences nécessaires • Plan d'action de mise en œuvre à détailler

6- MODE DE DISSEMINATION DE LA STRATEGIE

La dissémination de la stratégie se fera à tous les niveaux c'est-à-dire le niveau national, le niveau départemental et le niveau communal avec pour objectifs l'appropriation de la stratégie. Le comité de pilotage mise en place pour l'élaboration de la stratégie se chargera de l'organisation de la dissémination du document et de la conception des communications à présenter lors des différents ateliers.

6- RECOMMANDATIONS

- 1- Instituer un comité inter ministériel qui statue sur la délivrance les retraits des agréments aux laboratoires d'analyse de l'eau de consommation;
- 2- Initier l'élaboration et la mise à jour annuelle des grilles de prix des services des laboratoires agréés du secteur public en tenant compte des spécificité de chaque zone.

7- CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par deux allocutions :

L'allocution de la Directrice Départementale de la Santé Atlantique-Littoral qui s'est réjouit de l'atteinte des objectifs de l'atelier et des résultats obtenus. Elle en appelle à chacun et à tous la disponibilité pour la dissémination et l'appropriation de la stratégie.

Celle du Directeur National Adjoint de la Santé Publique qui a remercié les organisateurs de cet atelier, le réseau béninois des producteurs de l'eau industrielle et tous les ministères impliqués dans l'élaboration de cette stratégie. Il prend l'engagement de tout mettre en œuvre avec l'appui des PTF pour que la dissémination du document soit effective. Il par ailleurs insisté que tout sera mise en œuvre pour que le document de la stratégie soit adopté en conseil des ministres. C'est sur ces mots qu'il a prononcé la clôture dudit atelier.

Fait à l'INFOSEC

Le rapporteur